

PRIX MAISON BLANCHE 2021

APPEL À CANDIDATURES / CALL FOR APPLICATIONS

Chaque année depuis 2011 le **PRIX MAISON BLANCHE** récompense des photographes émergents dans le champ de la photographie contemporaine. Le PRIX MAISON BLANCHE s'adresse aux photographes-auteurs, sans condition de nationalité, ni d'âge.

Dans le cadre de la onzième édition du festival **PHOTO MARSEILLE**, l'association Les Asso(s), organisatrice du festival, Maison Blanche - Mairie des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille, et les éditions Le Bec en l'air lancent un appel à candidatures pour le **PRIX MAISON BLANCHE 2021**.

A l'issue de cet appel à candidatures, un jury désignera les lauréats. Les 5 premiers lauréats, dont le premier prix, seront exposés dans les salons de Maison Blanche du 21 octobre au 19 novembre 2021. Le travail du premier prix fera l'objet d'une édition et rejoindra la collection Prix Maison Blanche aux éditions Le Bec en l'air :

2014 / Léa Habourdin - Les Chiens de fusil,
2015 / Adrien Selbert - Srebrenica, nuit à nuit,
2016 / Julien Lombardi - L'Inachevé,
2017 / Corentin Fohlen - Le Village,
2018 / Shinji Nagabe - Espinha,
2019 / Polly Tootal - Du vent dans les mains,
2020 / Teo Becher - Charbon blanc.

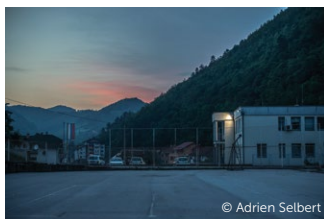
Huit autres lauréats auront leurs travaux présentés lors de la soirée d'ouverture du Prix Maison Blanche sous la forme d'une projection.



© Léa Habourdin



© Sylvain Couzinet-Jacques



© Adrien Selbert



© Maxime Brygo



© Julien Lombardi



© Teo Becher



© Corentin Fohlen



© Marie Sommer



© Polly Tootal



© Shinji Nagabe

PRIX MAISON BLANCHE 2021

APPEL À CANDIDATURES / CALL FOR APPLICATIONS

CANDIDATURES

Peuvent candidater au **PRIX MAISON BLANCHE 2021**, sans condition de nationalité, ni d'âge, tous les photographes-auteurs. Le jury choisira les dossiers qui présenteront un travail personnel, sous la forme d'une série. Le critère principal de sélection demeure l'expression d'une vision d'auteur.

JURY

Un jury composé de professionnels de la photographie désignera les lauréats. Pour information le jury 2020 était composé de : Le jury était composé de : Fabienne Pavia, éditrice, Le Bec en l'air éditions, Pierre Oudart, directeur, Ecole des Beaux-Arts de Marseille (ESADMM), Camille Fallet, photographe invité d'honneur de Photo Marseille 2020, André Mérian, photographe, Dominique Herbert, directeur artistique, Le Bec en l'air éditions, Gérard Toubiana, directeur des affaires culturelles, Maison Blanche et Christophe Asso, directeur, festival Photo Marseille.

CALENDRIER

Inscriptions du 15 février au 1er mai 2021
Date limite de réception des dossiers : 1er mai 2021
Sélection des dossiers : mai-juin 2021
Annonce des résultats : juillet 2021

RESPONSABILITÉS

La participation au **PRIX MAISON BLANCHE 2021** implique l'acceptation du règlement (disponible sur demande par email). Le lauréat ou la lauréate étant récompensé par la publication d'un livre, les candidats garantissent que la série qu'ils soumettent à l'examen du jury est libre de tout engagement d'édition et acceptent la publication de leur travail sous forme d'un livre s'inscrivant dans la collection Prix Maison Blanche.

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de participation pour le **PRIX MAISON BLANCHE 2021** devra être constitué des éléments suivants :

- Un document au format PDF, regroupant un CV et un texte expliquant la démarche et la série présentée.
- Une série de 20 à 50 photographies haute définition (JPEG qualité maxi / 1800 x 1200 pixels environ / RVB).
La numérotation doit indiquer la succession des images.

Le dossier doit être envoyé via We Transfer à l'email suivant : contact@laphotographie-marseille.com
Vous recevrez ainsi une confirmation de téléchargement qui attestera de la bonne réception du dossier.

Les frais d'inscription sont de 15 euros. Règlement par virement bancaire (RIB disponible sur demande par email).

Informations : contact@laphotographie-marseille.com

www.photo-marseille.com